

# AVITEX

## Fondation de prévoyance de l'association SWISS FASHION STORES pour ses membres et leurs employés

AVITEX c/o Swiss Life Pension Services, gérante et interlocutrice: Madame Saranda Mehmeti, Zentweg 13, 3006 Berne  
/ e-mail [saranda.mehmeti@slps.ch](mailto:saranda.mehmeti@slps.ch) / Président: Monsieur Daniel Dubach, c/o Mode Dubach, Bernstrasse 18, 3110 Münsingen

### Aux co-assurés et bénéficiaires de rente

#### Bilan de l'année 2019 et évolution des marchés financiers en 2020

L'année 2019 s'est démarquée de l'année 2018 par ses résultats très positifs, à tel point qu'AVITEX a clôturé l'exercice avec une performance de +6%. Cet excellent résultat n'a malheureusement pas suffi pour combler entièrement notre sous-couverture. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans la section suivante.

Contrairement à 2019, l'année 2020 a été le théâtre de fortes fluctuations liées à la pandémie de coronavirus. L'instauration du confinement en mars 2020 par le Conseil fédéral a beaucoup déstabilisé les marchés dans un premier temps. Heureusement, les marchés se sont ensuite rétablis, de sorte que les rendements de la plupart des fondations ont renoué avec des valeurs légèrement positives, aux alentours de 1 à 3%.

Grâce à sa gestion très prudente et au suivi très actif de ses placements, AVITEX est très bien positionnée sur le marché et peut, elle aussi, se prévaloir jusqu'ici d'une performance tout à fait honorable, qui se situait début décembre à +8%!

#### Situation d'AVITEX

Cette bonne performance en 2019 n'a malheureusement pas suffi pour que le degré de couverture (rapport actif/passif) d'AVITEX franchisse la barre des 100%. La fondation ayant été contrainte de constituer des réserves et de consolider ses réserves existantes suite à l'évolution de la structure de son passif et aux exigences des autorités de surveillance, la totalité de la performance n'a pas pu être utilisée pour améliorer le degré de couverture. Pourtant, ce dernier s'est bien redressé, puisqu'il est passé de 92,7% fin 2018 à 96,5% fin 2019. Et les bases techniques correspondent mieux aux réalités de la fondation, ce qui fait qu'elle est mieux positionnée.

Au 31.12.2029, AVITEX a ramené sa sous-couverture à seulement 3,5%. Cela correspond à un déficit d'actif de près de CHF 1,9 mio. Comme indiqué, la performance actuelle s'établit à 8% pour l'année 2020, ce qui est considérable. Mais comme les paramètres techniques ont été modifiés (nouveau mode de calcul du taux d'intérêt technique) et que la fondation a beaucoup de bénéficiaires de rente, la baisse du taux d'intérêt technique fin 2020 pèsera de nouveau sur la performance. Le Conseil de fondation surveillera la situation jusqu'à la fin de l'année ainsi que les premières tendances de 2021, et sur la base des valeurs définitives, décidera, lors de sa réunion de janvier, si une partie de la performance peut être utilisée pour la rémunération (à condition que la sous-couverture puisse être entièrement financée).

#### Conséquences pour les assurés et bénéficiaires de rente

Au vu de la sous-couverture constatée au 31.12.2019, le Conseil de fondation a décidé de renoncer encore à rémunérer les comptes épargne des assurés pour 2019 et par prudence, d'appliquer un taux courant de 0% pour l'année 2020 aussi. Au 31.01.2020, les taux de conversion ont été abaissés à des valeurs techniquement appropriées (LPP 2015, TP 2016, 2%), ce qui a entraîné pour 2020 une diminution mécanique des rentes futures. Vous avez pu remarquer ce changement sur vos relevés d'assurance du 01.01.2020. Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2% au 31.12.2019 (les provisions correspondantes étaient déjà constituées au 31.12.2018). Les bases techniques ayant été adaptées selon la DTA 4, le taux d'intérêt technique a été recalculé avec la nouvelle méthode de calcul et chaque fondation s'est vu attribuer un taux d'intérêt technique propre à sa structure. Pour AVITEX, il est inférieur à 2% et se situe à environ 1% (voire moins). Cette diminution imposée se fera de nouveau aux dépens de la performance. C'est pourquoi le bilan au 31.12.2020 fera sans doute apparaître une sous-couverture, mais on peut s'attendre à ce qu'elle soit inférieure à celle de 2019, ce qui rapprochera la fondation de son objectif de 100% de couverture.

Cette sous-couverture est sans conséquence pour les bénéficiaires de rente. Vos prestations demeureront inchangées.

## **Changement du jour de versement pour tous les bénéficiaires de rente**

Jusqu'ici, l'institution de prévoyance effectuait les versements en deux temps (pour des raisons historiques). Une partie des rentes étaient versées le 5 du mois, et l'autre partie, le 20 du mois. Le Conseil de fondation a décidé que tous les versements auraient désormais lieu le même jour pour faciliter la planification des liquidités et réduire les frais de gestion. Désormais, toutes les rentes seront virées le 20 du mois. Par conséquent, pour les bénéficiaires qui percevaient leur rente le 5, le changement aura lieu comme suit:

- Versement de la rente de janvier 2021 le 12.01.2021 (au lieu du 05.01.2021)
- Versement de la rente de février 2021 le 20.02.2021 (au lieu du 05.02.2021)

À compter de février 2021, toutes les rentes seront versées le 20. Si le 20 coïncide avec un jour non ouvré, le virement aura lieu le jour ouvré précédent.

Le changement ne concerne donc que les bénéficiaires percevant habituellement leur rente le 5 du mois. Pour ceux qui la reçoivent le 20, rien ne changera.

## **Poste vacant au Conseil de fondation (représentant des salariés)**

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à tous les assurés qu'il reste un poste de représentant(e) des salariés à pourvoir au sein du Conseil de fondation. À l'heure actuelle, nous n'avons malheureusement reçu aucune candidature. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la fondation, saisissez cette opportunité et faites-nous part de votre candidature.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à Madame Saranda Mehmeti ([saranda.mehmeti@slps.ch](mailto:saranda.mehmeti@slps.ch) / 058 311 22 58).

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez porté à ce courrier et à votre fondation Avitex.

Nos meilleures salutations de la part de l'ensemble du Conseil de fondation

Daniel Dubach, Président du Conseil de fondation

AVITEX

Berne, le 20 décembre 2020